

LE CHALET SUR LA DUNE

écogîte au cœur du platier d'Oye

168, CHEMIN DES HUTTES - 62215 OYE PLAGE - 00(33)6 03 28 88 06

Contrat de location de vacances - année 2022

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Catherine JOSSON BOSSART, demeurant : 179, route des Dunes-62215 OYE PLAGE
Téléphone portable : +33(0)6 03 28 88 06
mèl : info@lechaletsurladune.com
(le Bailleur)
et

..... (nom prénom du locataire),
adresse :
Téléphone fixe :
Téléphone portable :
mèl :
(le Preneur)

1. OBJET DU CONTRAT DE LOCATION SAISONNIERE

Les parties conviennent que la location faisant l'objet des présentes est une location saisonnière, dont la durée ne peut excéder 90 jours.

Le Bailleur déclare être propriétaire du logement et en avoir la libre disposition et la pleine jouissance durant la période de location définie dans les présentes.

Le Bailleur pourra justifier de la propriété de son bien en fournissant les justificatifs demandés par le Preneur.

2. DESCRIPTION DU LOGEMENT

Le logement faisant l'objet des présentes est un chalet indépendant situé au : 168, chemin des Huttes - 62215 - OYE PLAGE

superficie 45m2 + 30m2 de terrasse + 20m2 d'abri clos sur 900m2 de jardin planté.

Cuisine équipée ouverte [LV/induction/Réfrigérateur-congélateur/micro-onde et petit électro ménager...]. Vaisselle pour 6.

Salon/Salle à manger avec vue panoramique sur la réserve naturelle et la mer, canapé d'angle, bibliothèque, TV -TNT, lecteur DVD + DVD, livres, jeux de société, jumelles d'observation,...., poêle à pellets.

Chambre 1 = un lit en 140/190,

Chambre 2 = 2 lits 70/190,

WC séparés

Salle de bains avec vasque et douche

Buanderie avec machine à laver séchante, étagères de rangement, table et fer à repasser

Terrasse de 30m2 en bois de pays ; table forestière en teck - 2 transats en bois exotique et tissu.

Garage de 20 m2 ; barbecue, jeux de plage, filets à crevettes, coussins de jardin, sacs de pellets.

3. NOMBRE D'OCCUPANTS

Le bien est loué pour 4 occupants. Le Preneur s'engage expressément à ne pas dépasser ce nombre sans autorisation du propriétaire.

4. PERIODE DE LOCATION

Le Bailleur loue au Preneur le logement saisonnier

du **XX/XX/XX dès 15H30**

au **XX/XX/XX avant 10H30***, date et heure à laquelle le Preneur s'engage à avoir intégralement libéré le logement.

* CHECK-OUT à 18H30 le week-end

6. TARIF DE LA LOCATION ET CHARGES

Les Parties ont convenu de fixer le loyer à€ (en lettres) pour l'intégralité de la période de la location, soit ... nuitées.

Le loyer ci-dessus comprend, pour toute la durée de la location, le paiement de toutes les charges locatives, le linge de maison (draps et bain) ainsi que le ménage de fin de séjour.

En courtoisie, à votre arrivée :

- thé et café bio,
- produits ménagers bio
- petite épicerie bio (huile/vinaigre/sucre/sel)
- papier toilette, sopalin, éponge, tapis de bain, un torchon, essuie-mains, savon mains, savon douche et shampoing.

Il ne comprend pas :

- la taxe de séjour (1,5€/pers de + de 18 ans/jour)

7. RESERVATION

Afin de procéder à la réservation du logement, le Preneur retourne au Bailleur le présent contrat paraphé à chaque page et signé accompagné du versement d'arrhes à hauteur de**€ euros** (en lettres), par virement bancaire au compte :

Le Chalet sur la Dune - Crédit du Nord de Tourcoing - IBAN : FR76 3007 6028 9059 0400 0020 093 - BIC NORDFRPP
ou par chèque à l'ordre du «**Chalet sur la Dune**», dans la semaine suivant la demande de réservation soit **au plus tard le**

8. REGLEMENT DU SOLDE DU LOYER

Le solde du montant du loyer, soit **euros** (en lettres) sera versé par le Preneur **au plus tard le**

La taxe de séjour sera acquittée en fin de séjour le

9. DEPOT DE GARANTIE

Au plus tard lors de l'entrée dans les lieux, le Preneur remettra au Bailleur un chèque (virement ou espèces) d'un montant de 350€ (trois cent cinquante euros) à l'ordre du Bailleur (le Chalet sur la Dune) à titre de dépôt de garantie destiné à couvrir les éventuels dommages locatifs.

Sont compris comme dommages locatifs, tous dommages, dégradations du logement, restitution du logement dans un état de propreté très mauvais (même si le forfait ménage est inclus dans le tarif, il sera compté 20€/heure supplémentaire du forfait [estimé à 4H]) ainsi que les dommages, pertes ou vols causés aux biens mobiliers garnissant l'hébergement, pendant la période de location.

En l'absence de dommages locatifs le dépôt de garantie sera restitué au Preneur dans un délai maximum de 15 jours après son départ.

Dans le cas de l'existence de dommages locatifs, le dépôt de garantie sera reversé dans un délai maximal de 2 mois, les dépenses effectuées en réparation du préjudice subi déduites, justification et factures à l'appui.

10. CESSION ET SOUS-LOCATION

Le présent contrat de location saisonnière est conclu au profit du seul Preneur signataire des présentes. La cession du bail, sous-location totale ou partielle, sont rigoureusement interdites.

11. ETAT DES LIEUX

Etat des lieux réalisé en présence des deux parties

Les parties conviennent d'établir et de signer un état des lieux le jour d'entrée dans les lieux et le jour de sortie.

Le Bailleur pourra se faire représenter par une personne de son choix.

12. OBLIGATIONS DU PRENEUR

Le Preneur fera un usage paisible du logement loué. Il entretiendra le logement loué et le rendra en bon état de propreté. Il devra respecter le voisinage.

Il s'engage à faire un usage normal et raisonnable des moyens de confort (chauffage, eau, etc.), ainsi que des équipements (électroménager, multimédia, cuisine, etc.) mis à sa disposition. Il lui est interdit de faire une copie des clés remises par le Bailleur.

Il s'engage à informer le Bailleur dans les meilleurs délais de toute panne, dommage, incidents, ou dysfonctionnement.

13. ANIMAUX DE COMPAGNIE

La présence d'animaux de compagnie dans l'hébergement est interdite.

14. OBLIGATIONS DU BAILLEUR

Le Bailleur s'engage à maintenir la location faisant l'objet du présent contrat dans un état satisfaisant d'entretien, de propreté et de sécurité. Il s'engage à signaler dans les meilleurs délais au Preneur toute modification indépendante de sa volonté de nature à modifier le confort ou troubler la jouissance du bien loué (nuisance, panne d'un équipement, etc.). Dans le cas où un appareil ou matériel ayant une influence majeure sur le confort du Preneur, venait à être défectueux, le Bailleur s'engage à mettre en œuvre les moyens permettant la réparation ou le remplacement dans les meilleurs délais.

Il devra s'assurer que le Preneur bénéficie d'une jouissance pleine et entière du bien loué, sur la période. Il veillera à la remise des clés. Il s'abstiendra de perturber le confort ou la tranquillité du Preneur pendant la durée du séjour.

15. ANNULATION

Le Preneur, s'il renonce unilatéralement à la location dans les quarante jours précédents le séjour, abandonne toutes les sommes versées. Annulation sans frais (remboursement de l'acompte) avant les quarante jours précédents le séjour.

Si le Bailleur résilie unilatéralement le contrat pour toute raison autre qu'une inexécution des obligations contractuelles du locataire, il devra :

- Rembourser les arrhes dans les meilleurs délais s'il s'agit d'un cas de force majeure rendant la location impossible,
- Verser le double des arrhes au Preneur pour toute autre raison.

16. ASSURANCE

Le Preneur indique bénéficiaire d'une assurance couvrant les risques locatifs.

Une copie de la police d'assurance pourra être demandée par le Bailleur au Preneur lors de la réservation ou à l'entrée dans les lieux.

17. RESILIATION

En cas de manquement par le Preneur à l'une de ses obligations contractuelles, le présent bail sera résilié de plein droit. Cette résiliation prendra effet après un délai de 48 heures après une simple sommation par lettre recommandée ou lettre remise en main propre restée infructueuse.

18. DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, le Bailleur et le Preneur font élection de domicile dans leurs domiciles respectifs, indiqués en entête des présentes. Toutefois, en cas de litige, le tribunal du domicile du Bailleur sera seul compétent. Le présent contrat est soumis à la loi française.

COVID 19 : AVENANT AU CONTRAT

*En cas de **force majeure** due au COVID (fermeture des frontières, confinement, test à la Covid positif) qui obligerait l'annulation de votre séjour, nous nous engageons à le reporter dans les 18 mois suivant votre demande (les conditions tarifaires pouvant différer en fonction des saisons et nombre de nuitées) ou à vous rembourser les sommes versées.*

Réalisé en 2 exemplaires

LU ET APPROUVÉ
SOUS RÉSERVE DU VERSEMENT DE€

SIGNATURE (LU ET APPROUVÉ)

Le Bailleur

Le Preneur

Date :

Date :

Merci de préciser :

Nombre de personnes :

1 : Nom : Prénom : Date de naissance :
2 : Nom : Prénom : Date de naissance :
3 : Nom : Prénom : Date de naissance :
4 : Nom : Prénom : Date de naissance :

INVENTAIRE :

SALON/SALLE à MANGER :

- Un canapé d'angle, coussins. Une étagère avec lampe déco, quelques objets décoratifs.
- Une table de salon Vallauris avec porte-revues. Un grand miroir, une petite banquette.
- Meuble télé : télé SAMSUNG, lecteur DVD, DVD divers, télécommandes.
- Table en bambou 6 places, 4 chaises scandinaves, 2 tabourets avec assise en laine/coton croché.
- Bibliothèque : livres divers sur la mer, documentations faune et flore, livres de recettes, jeux de sociétés divers.
Caisse de jeux pour enfant + petit cartable avec crayons et feutres de coloriage, cahiers d'activités,...
- Tiroirs : bougies, petits outils de bricolage, 6 couverts à poisson, à fruits de mer (pincettes à crabes, aiguilles à bigorneaux,...), presse-citron inox, baguettes.
- Plateaux : seau à champagne, 6 coupes à glaces, ramequins apéro, 6 shooters. Radio FM, enceinte smartphone JBL et adaptateurs.
- Poêle à granulés de marque JOLLY MEC (5,6KW), en hiver : sac à réserve de pellets.
- 2 radiateurs électriques à convection.
- Un détecteur de fumée.

CUISINE :

Cuisine équipée façades inox.

- Tiroirs à couverts (par 12 ; fourchettes-couteaux-cuillères à desserts), 6 couteaux à beurre, 1 couvert à salade.
- Tiroir à ustensiles : une mandoline et ses couteaux, 2 couteaux céramique, une maryse, une pince à pâtes, un mixeur plongeur, balance de cuisine électronique, un aiguisoir à couteaux, un casse-noix, un couteau à huître.
- Tiroir à casseroles : batterie de 3 casseroles et 2 poêles anti-adhésives.
- Un lave-vaisselle 8 couverts.
- Un placard à vaisselle : 6 assiettes décor poisson, 6 assiettes à dessert, 4 assiettes creuses, 6 bols en porcelaine, 4 tasses à café, 6 petits bols à café, vaisselle en mélamine décor enfant (4 assiettes, tasses et couverts).
Une essoreuse à salade, un petit saladier inox, un pot inox (pour le mixeur plongeur), une passoire en plastique, un chinois en inox, une cocotte minute SEB, tourtière, divers plats à gratin en verre, set de boîte hermétiques en plastique, un presse citron, un verre doseur.
- Un placard sous-évier avec poubelles, sacs poubelles, égouttoir à vaisselle, produit à vaisselle, doses LV, savon noir, vinaigre, pierre d'argile.
Brosses à biberon, éponge en laine d'acier, brosses. Film étirable, papier ménager, papier de cuisson.
- Une plaque 2 foyers induction, 3 pots en émail (sucre, café, chicorée), deux dessous de plat.
- Un évier 1 bac, robinet avec douchette, une éponge, un torchon, un essuie-mains, savon de Marseille et son porte-savon.
- Étagères hautes : un ensemble de couverts à cuisine en bois, un grille-pain, une cafetière à piston Bodum, une bouilloire, une théière Bodum, 6 mazagrans et cuillères hautes, 2 mugs anglais, un pot à eau.
4 coupes à champagne, 6 verres à bières, 6 verres à vin, 4 verres à eau, 6 verres à thé, 6 verres/ramequins.
Huile d'olive, vinaigre de cidre, épices, sel/poivre.
- Un porte-couvert aimanté : louche, ouvre-boîte, ouvre-bouteille, cuillère à pâtes, fouet, ciseaux, presse-ail.
- Un réfrigérateur/congélateur.
- Un four multifonctions 28l.
- Meuble étagère : planches en bois, 2 plateaux en bambou, un range-couteau, boîtes à thés, machine à café Senséo®, saladier en bois+couverts à salade.

SALLE DE BAINS :

- Une douche avec porte vitrée, savon douche corps/cheveux.
- Meuble vasque avec porte-savon et savon, sèche-cheveux, rehausseur pour enfant, miroir décoré et miroir grossissant.
- Un radiateur soufflant.

CHAMBRE DOUBLE :

- Un lit en 140X190, alaises, couette 220X240, deux oreillers.
- Une bibliothèque avec livres (romans en différentes langues, documentations,...), décorations diverses en porcelaine et bois, tableaux.
- Penderie avec étagères, tiroir et penderie (avec cintres). Bac à linge en bambou, en hiver : une couverture/plaid.
- Un radiateur électrique.

CHAMBRE SIMPLE :

- 2 lits en 70X190, alaises, 2 couettes 140X200, deux oreillers.
- Étagère avec livres pour enfants, globe terrestre.
- Petite étagère de rangement, en hiver : 2 plaids.
- Un radiateur électrique.

BUANDERIE :

- Étagères de rangement ; fer à repasser, nécessaire à couture, produits de nettoyage (lessive, vinaigre, savon noir,...), extincteur.
- Machine à raclette pour 2, mixeur à bol (+ disques de découpes pour légumes, + blender), quelques outils, lampes de recharge,...
- Table à repasser, aspirateur (+ bac à cendres), balai et ramasse-poussières, seau et serpillière.
- Lave-Linge, banse à linge, séchoir pliant et pincettes à linge.

TERRASSE :

- Une table forestière pour 6, en été 2 bains de soleil en bois exotique et tissu.

JARDIN :

- Une table forestière pour 6, en été 2 bains de soleil en bois exotique.
- Poubelles : recyclables, biodégradables, tout-venant et verres

ABRI/GARAGE :

- Barbecue et un peu de charbon de bois, ustensiles à barbecue.
- Coussins pour les bains de soleil.
- Sacs de pellets.
- Divers jeux et jeux de plage (seaux et pelles, raquettes,...), parasol,...
- Balai, ramasse-poussière, escabeau, un tuyau d'arrosage.
- Chaise haute pour enfants